

M. HAZEN: Je signale au ministre des Travaux publics et aux honorables députés de la Colombie-Britannique que, comme vient de le dire l'honorable représentant de Gaspé, les obstacles à la navigation ne se rencontrent pas qu'en Colombie-Britannique. Le récif Hilliard, dans ma circonscription, constitue un danger pour les navires. La chambre de commerce de ma ville a, plus d'une fois, signalé la situation au Gouvernement, mais sans résultat. Il y a un an ou deux, un navire s'échouait sur ce récif, entraînant une perte de quelque 4 millions de dollars. Le ministre s'est dit prêt à faire disparaître le rocher Ripple, si les honorables députés pouvaient lui enseigner le moyen d'y parvenir. Le ministre assurera-t-il à mes commettants qu'il fera enlever ce rocher s'ils lui prouvent que la chose est possible?

L'hon. M. FOURNIER: Je connais mieux le rocher Ripple que le récif situé dans la circonscription de mon honorable ami.

M. HAZEN: Si on vous démontrait la possibilité d'enlever ce rocher, tenteriez-vous de le faire disparaître?

L'hon. M. FOURNIER: Je ne puis m'engager avant d'avoir étudié la question. Autrement, je devrais promettre de faire enlever tous les récifs dans tous les ports.

(Le crédit est adopté.)

Division de l'ingénieur en chef—Dragage:
299. Provinces maritimes, \$769,020.

M. HAZEN: Quels travaux de dragage projette-t-on d'entreprendre au Nouveau-Brunswick? Draguera-t-on Dipper-Harbour?

L'hon. M. FOURNIER: Voici les travaux de dragage projetés dans les Provinces maritimes: la drague n° 4 retirera, à Bathurst, 55,000 verges, mesurées sur le chaland, au prix de \$38,500. La drague n° 5 draguera à Yarmouth 1 million de verges cubes au prix de \$34,000. La drague n° 9 opérera à Charlottetown, à Wood-Island, à Georgetown et à Summerside au coût de \$46,900. La drague n° 13 servira à Pictou et à Cariboo au coût de \$48,000. La drague n° 14 à Summerside, Wood-Island, Little Sands, Georgetown, Graham's Pond et Rocky Point: \$7,000. La drague n° 15, aux îles LeHave, à Vogler's-Cover et à Hunt's Point: \$7,500. La drague n° 16 à Shag-Harbour, The Hawk, West-Baccaro: \$7,500. La drague n° 17 à Red-Head, Naufrage, Souris, Poplar-Point, South-Cardigan, Lower-Montague et Beach-Point: \$8,000. La drague n° 18 à Carey's Passage, Pondville, Petit-de-Grat, West-Archat, Troy-Pond, Skinner's Cove, Little-Harbour et Ogden's Pond: \$5,700. La drague n° 19, à Murphy's Pond, McKay's Point, Walker's Cove, Little-Judique-Harbour et l'île Port-Hood: \$5,700. La drague Pownal n° 2, Cheticamp, Margaree-Harbour,

Cheticamp-Beach, Victoria et Charlottetown: \$27,200. La drague n° 115, Dingwall: \$136,000. Tels sont les endroits où nos dragues serviront.

M. HAZEN: Je constate, au détail des services, page 198, qu'un crédit est affecté à l'entretien et au service, un autre à une nouvelle usine et un troisième aux travaux à forfait et à la journée. Lequel s'appliquera aux ouvrages en question?

L'hon. M. FOURNIER: Les équipes seront rémunérées à même le crédit affecté à l'aide temporaire et aux salaires. Plus loin, au bas de la page, l'honorable député constatera qu'un montant de \$276,825 est affecté à l'entretien et au service.

M. HAZEN: Le dragage y est compris?

L'hon. M. FOURNIER: Oui.

M. McLURE: On a prévu certains travaux de dragage dans l'Île du Prince-Edouard, mais, ainsi que je l'ai fait l'an dernier et de nouveau à l'automne, je signale au ministre qu'ils s'imposent au port de Rustico. Ces travaux de dragage sont nécessaires aux pêcheurs. Plusieurs années se sont écoulées depuis qu'on en a effectué et la baie s'est comblée. C'est très malcommode pour les pêcheurs qui, une fois dans le havre, doivent traverser la baie jusqu'au ruisseau. Les travaux ne seraient pas coûteux et rendraient service aux gens. Si le dragage était exécuté, les pêcheurs pourraient accoster à leurs propres quais à marée basse. Bien que les crédits ne prévoient pas l'exécution de ces travaux cette année, je signale au ministre, au nom des pêcheurs de Rustico, qu'il devrait y songer.

M. WINTERS: Je constate au détail des services qu'un crédit de \$158,900 est affecté à une nouvelle usine; l'outillage nécessaire au dragage en Nouvelle-Ecosse sera-t-il acheté à même ce montant?

L'hon. M. FOURNIER: L'augmentation servira à remplacer les chalands usés qui suivent les diverses dragues et à acheter six remorqueurs de la Corporation des biens de guerre. On ajoutera un remorqueur à la drague n° 4. On terminera la construction de deux chalands en acier, commandés à la Saint John Drydock Company et destinés à remplacer deux chalands vendus. On ajoutera un chaland en acier à la drague n° 5, en remplacement d'un chaland perdu alors qu'il se faisait remorquer par un navire entre Sydney et Yarmouth; à la drague n° 16, un chaland en bois en remplacement d'un chaland en très mauvais état. Le contrat, accordé à M. C. McKay et fils, prévoit un paiement de \$3,500. Quant à la drague n° 16, on a com-